

Note 2009 / 5

Deuxième réunion du Groupe de travail spécial sur la réforme administrative

Le Secrétariat de la Convention relative aux zones humides (Ramsar, Iran, 1971) présente ses compliments à la Mission permanente de et a l'honneur de se référer à ce qui suit:

Dans la Résolution X.5, la Conférence des Parties, à sa 10^e Session, a établi un Groupe de travail spécial sur la réforme administrative chargé de recommander au Comité permanent des mesures efficaces et pratiques pour améliorer les capacités et le fonctionnement du Secrétariat.

La première réunion du Groupe de travail spécial sur la réforme administrative a eu lieu le 19 janvier 2009.

Le Secrétariat a le plaisir de communiquer l'ordre du jour de la deuxième réunion du Groupe de travail spécial qui aura lieu au Siège du Secrétariat Ramsar, à Gland, **le 24 mars 2009, de 10h00 à 13h00**. Les documents de travail du Groupe peuvent être consultés sur le site Web de Ramsar à l'adresse www.ramsar.org/temp_adhoc_group.htm

Les représentants des Parties contractantes qui souhaitent assister à la réunion sont priés de s'inscrire auprès du Secrétariat avant vendredi 20 mars à l'adresse higgins@ramsar.org

Le Secrétariat de la Convention sur les zones humides serait reconnaissant de voir le contenu de la présente Note porté à l'attention des autorités nationales compétentes, et saisit cette occasion pour renouveler à la Mission permanente de... l'assurance de sa plus haute considération.

Gland, le 16 mars 2009

Annexe : Projet d'ordre du jour